



## L'ESRP de Roubaix

La Formation à l'ESRP L'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle située en centre-ville de Roubaix accueille la personne orientée par la MDPH et la prépare à de nouveaux métiers grâce aux formations et remises à niveau d'une durée totale de 3 à 21 mois. Les formations validées par des diplômes de l'Éducation Nationale (BAC, BTS) ou par le Ministère du Travail (Titre professionnel) couvrent les domaines suivants : secrétariat, communication, gestion administrative, comptabilité, exploitation des transports et réseaux informatiques.

L'établissement permet à la personne accueillie de bénéficier d'un parcours adapté à sa situation :

- accueil à temps partiel ou à mi-temps ;
- durée de formation ajustable.

## Conditions d'admission

- Être bénéficiaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. L'apprenti bénéficiant de la RQTH n'est soumis à aucune limite d'âge
- Formation de niveau 3 ou 1ère générale ou technologique ou expérience professionnelle en administration
- Maîtrise des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques de la langue française

# EPNAK•ESRP ROUBAIX

35 rue du Général Sarrail  
59100 Roubaix



03 20 73 76 67



[formation.epnak.org](http://formation.epnak.org)



[contact@crp-roubaix.epnak.org](mailto:contact@crp-roubaix.epnak.org)



Prière de ne pas jeter sur la voie publique

Titre Professionnel (en apprentissage)

# Secrétaire Assistant

Module Fonction Publique en option

Niveau 4 (équivalent Bac)

# EPNAK•ESRP ROUBAIX

Mise à jour le 24/07/2023



Agilité



Audace



Engagement



Responsabilité



## Pourquoi opter pour un contrat d'apprentissage ?

- Intégrer progressivement une entreprise
- Adapter une offre de formation aux besoins de l'employeur
- Apprendre un métier en étant rémunéré
- Bénéficier d'une formation validée par un titre professionnel de manière partielle ou complète
- Acquérir des savoirs et savoir-faire en situation professionnelle

## Nos atouts

- Un parcours de formation individualisé, temps partiel possible
- Une équipe de formateurs accompagnants
- Une équipe Santé et Inclusion Socio-Professionnelle
- Un réseau d'entreprises partenaires
- Un réseau d'établissement médico-sociaux et sanitaires partenaires
- Un plateau technique professionnalisant, équipé d'une diversité de logiciels bureautiques
- Une Plateforme d'Accompagnement à Distance (PAD)



## Le dispositif

### Rythme d'alternance

- 2 jours/semaine en ESRP
- 3 jours/semaine chez l'employeur

### Durée

- 12 mois (560 heures de formation)

### Entrée

- En novembre (possibilité pour l'employeur de démarrer le contrat 3 mois avant cette date)

## La formation

- Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités
- Traiter les opérations administratives liées à la gestion commerciale et aux ressources humaines
- Anglais professionnel
- Possibilité de suivre le projet Voltaire pour passer la certification



## Module Fonction Publique

En complément de la préparation au titre, la formation comprend un module attestant des connaissances dans le secteur de la fonction publique.

### Contenu du module :

- Activités professionnelles de synthèse
- Pratique des outils informatiques
- Gestion administrative et communication
- Droit public

## Tarif

- 6050€

## Nos prestations d'accompagnement

### Accompagnement renforcé

- Mise à disposition d'une expertise dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Accompagnement par un référent formateur
- Rencontre tripartite régulière (formateur, tuteur, apprenti)
- Intervention du pôle SISP selon les besoins de la personne

### Aides au recrutement

- Proposition de candidatures
- Présélection en fonction d'un profil de poste
- Aide à la rédaction du contrat

## Le salaire pour l'apprenti

Le salaire est un pourcentage du minimum conventionnel (le Smic par défaut) : de 53% à 100 %.

La Région HDF propose des aides forfaitaires pour le transport, l'hébergement, la restauration et une aide pour l'achat de matériel (carte génération HDF).

La FIPHFP peut également verser une aide à la formation. Disponibilité de la prime à vérifier avec l'employeur.

## Les aides financières

En tant qu'employeur, vous bénéficiez d'aides importantes du FIPHFP et de la région HAUTS-DE-FRANCE.

